

Direction Régionale des Affaires Culturelles  
de Bourgogne Franche-Comté  
à l'attention de P. DEMANGE  
Site de Besançon  
7 rue Charles Nodier  
25 000 BESANCON

Agence Régionale de Santé de Bourgogne  
Franche-Comté  
Direction de la Communication  
Le Diapason - 2 place des Savoirs  
CS 73535  
21035 DIJON Cedex

## PROJET CULTURE ET SANTE

**Année 2022**

### CALENDRIER DE LA PROCÉDURE

Juillet 2021	Appel à projets
Juillet – octobre 2021	Montage des dossiers au sein des établissements candidats. Dans cette phase, l'appui d'Itinéraires Singuliers (ainsi que de la DRAC BFC et de l'ARS BFC) peut être utilement sollicité. Cette procédure est fortement recommandée.
31 octobre 2021	Date limite de réception des projets
Novembre-décembre 2021	Instruction des projets par l'ARS et la DRAC.
Décembre 2021	Comité de pilotage (sélection des projets)
Janvier 2022	Communication aux établissements et aux structures culturelles de l'avis du comité de pilotage (N.B. : cet avis ne vaut pas engagement)

La DRAC BFC sollicitera les structures culturelles retenues afin qu'elles établissent un dossier de subvention (CERFA ...) au printemps 2022.

Les actions peuvent démarrer, aux risques des établissements, dès janvier 2022.